

Cote du document: EB 2019/LOT/G.2  
Date: 25 septembre 2019  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de don au titre du guichet  
mondial/régional à

l'Union maghrébine et nord-africaine des  
agriculteurs pour le programme

Organisations paysannes dans les pays  
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Jean-Philippe Audinet  
Conseiller technique principal (monde),  
Institutions  
Division production durable, marchés et  
institutions  
téléphone: +39 06 5459 2305  
courriel: j.audinet@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et  
relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Pour: Approbation

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don telle qu'elle figure au paragraphe 18.

### I. Généralités et conformité avec la Politique du FIDA en matière de dons

1. Le programme de renforcement des capacités intitulé "Organisations paysannes dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique" (FO4ACP) a pour objectif d'augmenter les revenus et d'améliorer les moyens d'existence, la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition des familles d'agriculteurs dans les zones géographiques cibles, au moyen d'une meilleure intégration des exploitations familiales dans les filières. Le programme proposé repose sur les enseignements tirés de: i) l'exécution du Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA) 2013-2018; ii) l'expérience acquise par les organisations paysannes (OP) sur plusieurs décennies. Le PAOPA s'est achevé en décembre 2018 et les effets suivants ont été analysés dans le cadre de l'autoévaluation du programme: a) les OP nationales et régionales ont gagné en visibilité et en crédibilité et sont systématiquement associées à l'élaboration des politiques au niveau national; b) les avantages au niveau des exploitations se présentent sous la forme d'une augmentation de la productivité et des produits/revenus.
2. Le programme proposé est conforme au but et aux objectifs énoncés dans la Politique du FIDA en matière de dons adoptée en 2015<sup>1</sup>. Ce don contribue aux objectifs stratégiques suivants du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025: objectif stratégique 1 (renforcer les capacités productives des populations rurales pauvres); objectif stratégique 2 (accroître les avantages que les populations rurales pauvres tirent de leur intégration au marché) et objectif stratégique 3 (renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience, face aux changements climatiques, des activités économiques des populations rurales pauvres). Il contribue en outre au Programme de développement durable à l'horizon 2030, en concourant directement à la réalisation des objectifs de développement durable 1 et 2, mais aussi en appuyant les progrès accomplis au regard des objectifs de développement durable 5, 13 et 17.
3. Le programme s'inscrit dans l'action menée par le FIDA dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028). L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie pour l'agriculture familiale le 20 décembre 2017 en adoptant la résolution A/RES/72/239, qui encourageait "tous les États à élaborer, améliorer et mettre en œuvre des politiques publiques relatives à l'agriculture familiale" et invitait les gouvernements et autres parties prenantes concernées (organisations internationales et régionales, organisations de la société civile, secteur privé et milieux universitaires, notamment) à appuyer activement la mise en œuvre de cette initiative. Les domaines d'intervention prioritaires et les objectifs du FO4ACP sont totalement conformes aux sept piliers définis en tant qu'éléments de départ pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial de la Décennie pour l'agriculture familiale. De fait, le FO4ACP apportera une contribution majeure au Plan d'action mondial en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique.

<sup>1</sup> Voir EB 2015/114/R.2/Rev.1.

Tableau 1

**Contribution du FO4ACP au Plan d'action mondial de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique**

	Domaines stratégiques du FO4ACP			
	Aide à l'intégration des petits exploitants et des OP dans les filières, par le renforcement des capacités des OP à fournir de manière efficace des services financiers et économiques à leurs membres et à améliorer l'accès aux instruments financiers et aux mécanismes de réduction des risques	Appui aux capacités des OP à intervenir dans la concertation sur les politiques et dans les mécanismes de gouvernance des filières à tous les niveaux	Appui au développement institutionnel des OP, par le renforcement de leurs capacités et une contribution au financement de leurs frais de base	Facilitation de l'échange des savoirs entre les OP des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), par la promotion des échanges entre pairs pour l'innovation, la génération de produits du savoir, la reproduction et la transposition à plus grande échelle dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation
<i>Piliers du Plan d'action mondial de la Décennie pour l'agriculture familiale</i>				
<b>Pilier 1.</b> Développer un environnement politique qui favorise le renforcement de l'agriculture familiale				
<b>Pilier 2.</b> Soutenir les jeunes et veiller à la pérennisation intergénérationnelle de l'agriculture familiale	Priorité transversale			
<b>Pilier 3.</b> Promouvoir l'égalité des sexes dans l'agriculture familiale et le rôle moteur des femmes rurales	Priorité transversale			
<b>Pilier 4.</b> Renforcer les organisations et les capacités des agriculteurs familiaux de générer des connaissances, de représenter les exploitants et de fournir des services inclusifs dans le continuum urbain-rural				
<b>Pilier 5.</b> Améliorer l'inclusion socio-économique, la résilience et le bien-être des agriculteurs familiaux, des ménages et des communautés dans les milieux ruraux				
<b>Pilier 6.</b> Encourager la durabilité de l'agriculture familiale pour que les systèmes alimentaires soient résilients face aux changements climatiques.				
<b>Pilier 7.</b> Renforcer la multidimensionalité de l'agriculture familiale pour promouvoir des innovations sociales qui contribuent à un développement des territoires et des systèmes alimentaires préservant la biodiversité, l'environnement et la culture				

4. Le programme FO4ACP vient compléter la plupart des projets de développement de l'agriculture et des filières financés par le FIDA, ainsi que plusieurs initiatives de participation à l'élaboration des politiques au niveau national qui donnent un rôle de partenaires clés aux OP nationales et infranationales. Il est également complémentaire du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole

(cofinancé par la Commission européenne et le FIDA), car sa composante 1 contribuera au renforcement des capacités commerciales des organisations de producteurs et des coopératives.

5. Le programme est conforme aux engagements pris dans le Rapport sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, qui met résolument en avant l'autonomisation des petits exploitants agricoles par le renforcement de leurs capacités productives et souligne le rôle de "pionnier mondial" joué par le Fonds au sein des organismes des Nations Unies de par son action et sa collaboration sans équivalent avec les OP, au-delà du niveau local. En outre, avec son ratio de cofinancement de 1:16, le programme FO4ACP contribue considérablement au respect de l'engagement du FIDA dans ce domaine.
6. Le soutien au programme se justifie du fait du double rôle des OP, qui promeuvent les intérêts des petits exploitants et des agriculteurs familiaux sur les marchés et au niveau des politiques et qui offrent des services économiques à leurs membres afin de leur permettre d'intégrer profitablement des filières – activités qui favorisent la transformation du monde rural.
7. Le bénéficiaire a été choisi par voie de sélection directe. L'Union maghrébine et nord-africaine des agriculteurs (UMNAGRI) est considérée comme un partenaire stratégique du FIDA car elle constitue l'unique réseau régional compétent en matière de promotion et influence sur le plan politique, et qu'elle est la principale voix représentant les agriculteurs en Afrique du Nord ainsi que l'ensemble des autres membres de l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles.

## II. Le programme proposé

8. La finalité générale du programme est d'améliorer les revenus et les moyens d'existence des agriculteurs familiaux dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), et de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la sécurité sanitaire des aliments. Les objectifs sont les suivants:
  - améliorer les services techniques et économiques fournis par les OP et les entreprises agricoles dans les filières;
  - aider les OP à influencer sur les politiques et l'environnement commercial en vue de transformer l'agriculture familiale et de favoriser le développement d'initiatives économiques et d'entreprises agricoles viables et adaptatives;
  - veiller à ce que les OP soient des organisations responsables, à même d'exercer leurs fonctions institutionnelles.
9. Le groupe cible sera composé de petits exploitants et d'agriculteurs familiaux membres d'OP affiliées aux réseaux régionaux d'OP en place dans les pays ACP.
10. Le don global du FIDA pour le programme FO4ACP servira exclusivement à appuyer les OP africaines et, notamment: i) les OP régionales subsahariennes et l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles, au moyen de dons de faible montant (moins de 500 000 USD); ii) l'UMNAGRI (Afrique du Nord), au moyen d'un don de montant élevé. Le soutien à l'UMNAGRI se justifie du fait que cette dernière ne reçoit pas de cofinancement de la Commission européenne, car les pays couverts par son réseau régional ne remplissent pas tous les conditions nécessaires pour bénéficier d'un financement de cette dernière. Les pays ciblés en Afrique du Nord sont les suivants: Algérie, Égypte, Maroc, Mauritanie et Tunisie. Le don à l'UMNAGRI est destiné à promouvoir la solidarité et l'équité entre l'Union et ses partenaires stratégiques ainsi que les membres de l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles sur l'ensemble du continent africain.
11. Un appui ciblé sera apporté aux femmes et aux jeunes dans toutes les organisations participant au programme.

12. Le programme sera exécuté sur une période maximale de 60 mois, entre 2019 et 2023. Il comprendra les composantes suivantes: i) fourniture de services économiques dans les filières prioritaires; ii) instauration d'un environnement commercial favorable; iii) développement institutionnel des OP.

### III. Effets escomptés

13. Les effets escomptés de ce programme sont les suivants: i) amélioration des capacités des OP de fournir des services techniques et économiques à leurs membres et à leur donner accès aux marchés; ii) meilleur accès des OP aux services financiers; iii) établissement d'un environnement commercial plus favorable et amélioration de la compétitivité des petits exploitants; iv) renforcement des capacités institutionnelles et du professionnalisme des OP; v) accroissement des savoirs et diffusion de ceux-ci entre pairs aux fins de la reproduction et de la transposition à plus grande échelle des activités.

### IV. Modalités d'exécution

14. Le FIDA assurera le suivi global de l'exécution du programme en s'appuyant sur le cadre logique consolidé. Pour cela, il effectuera régulièrement des missions de supervision et élaborera des rapports de situation annuels. Au niveau régional, le suivi-évaluation sera confié aux OP régionales. Avec l'aide de leurs membres, les OP régionales mettront en place des systèmes de suivi-évaluation et établiront des rapports de situation annuels. Dans le cadre de la composante 4 (et avec une contribution pour le personnel dédié, au titre des coûts indirects), grâce au financement de la Commission européenne et à une allocation annuelle complémentaire inscrite au budget de la Division production durable, marchés et institutions du FIDA, le Fonds assurera la coordination générale, le suivi et la gestion quotidienne du programme, y compris des financements destinés aux OP régionales et à l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles. Le FIDA supervisera le programme au moyen de missions de supervision annuelles dans toutes les régions; apportera un appui technique pour résoudre les problèmes rencontrés au cours de l'exécution et veillera à l'efficacité de cette dernière et à la gestion transparente des ressources. L'examen à mi-parcours, qui sera mené par le FIDA, marquera une étape clé qui permettra d'évaluer la performance du programme et d'apporter les ajustements nécessaires pour accroître l'impact. Le Fonds sera en outre responsable de la visibilité du programme et des opérations de communication, et facilitera la gestion des savoirs en organisant des itinéraires d'apprentissage, des ateliers et des manifestations, ainsi que d'autres types d'activités, pour encourager l'apprentissage mutuel et la reproduction des interventions.
15. Les procédures relatives à l'information financière et à l'audit sont conformes aux procédures standard.

### V. Coût et financement indicatifs du programme

16. Conformément à la convention de délégation avec le partenaire cofinancier (Commission européenne) signée pour le programme FO4ACP global, le FIDA effectuera un don de 3 millions d'USD (environ 2,5 millions d'EUR) tandis que la Commission européenne apportera un cofinancement de 40 millions d'EUR. Le don global du FIDA couvrira une période de cinq ans et sera utilisé pour financer les composantes du programme, comme indiqué au tableau 2.

Tableau 2

**Coûts par composante et par source de financement, conformément à la convention de délégation**  
(en milliers d'EUR)

<i>Composantes</i>	<i>FIDA</i>	<i>Contribution de la Commission européenne</i>	<i>Total</i>
1. Fourniture de services économiques dans les filières prioritaires	1 250 000	20 160 000	21 410 000
2. Établissement d'un environnement commercial favorable	500 000	5 760 000	6 260 000
3. Développement institutionnel des OP	750 000	8 580 000	9 330 000
4. Communication et visibilité	-	1 500 000	1 500 000
5. Gestion et suivi-évaluation du programme par le FIDA	-	1 383 000	1 383 000
Rémunération ou coût indirect (7% des coûts directs du financement de la Commission européenne)	-	2 617 000	2 617 000
<b>Total</b>	<b>2 500 000</b>	<b>40 000 000</b>	<b>42 500 000</b>

17. Les bénéficiaires du don global du FIDA au programme FO4ACP seront exclusivement des OP régionales africaines. Les fonds du FIDA seront répartis ainsi: 17% du montant total seront alloués à chaque OP régionale subsaharienne (Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale, Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest et Confédération des syndicats d'agriculteurs d'Afrique australe), 30% reviendront à l'UMNAGRI (cette dernière ne recevant pas de financement de la Commission européenne) et les 2% restants iront à l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles.

Tableau 3

**Coûts par poste de dépense/composante et plan de financement pour le don du FIDA à l'UMNAGRI**  
(en milliers d'USD et d'EUR)

<i>Poste de dépense/composante</i>	<i>FIDA – USD</i>	<i>FIDA – montant équivalent en EUR*</i>
1. Fourniture de services économiques dans les filières prioritaires	496 899	442 240
2. Établissement d'un environnement commercial favorable	151 191	134 560
3. Développement institutionnel des OP	250 787	223 200
<b>Total</b>	<b>898 876</b>	<b>800 000</b>

\*Les coûts sont également communiqués en euros aux fins de synthèse et de suivi, car ils entrent dans le cadre du programme FO4ACP global.

## VI. Recommandation

18. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer partiellement le programme Organisations paysannes dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (FO4ACP), accordera un don d'un montant de huit cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante-seize dollars des États-Unis (898 876 USD) à l'Union maghrébine et nord-africaine des agriculteurs pour une période maximale de 60 mois, de 2019 à 2023. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Gilbert F. Hougbo  
Président

# Results-based logical framework

	Objectives hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
<b>Goal</b>	The overall objective is to increase income and to improve livelihood, food and nutrition security and safety of the ACP's family farmers.	# and % of smallholder rural producers (M/F/Y) in participating countries with improved income, food security and livelihoods.	What are the sources of information for measuring progress against these indicators?	There is continuing political, social and macroeconomic stability favouring rural economic growth
<b>Objectives</b>	SO # 1: FOs and farmer-led enterprises improve technical and economic services along the value chains; SO # 2: FOs influence policies and business environments for the transformation of family farming and the development of sustainable, adaptive economic initiatives and farmer-led enterprises; SO # 3: FOs are accountable organizations able to effectively perform their institutional functions.	SO.1: # of individual producers benefiting from FOs/FLEs economic initiatives (M/F/Y) (per value chain) SO2: # of sector policies and programmes influenced by FOs  SO3: FOs membership increase (M/F/Y)	What are the sources of information for measuring progress against these indicators?	Extreme effects of natural, climatic and other phyto/zoo-related hazards will not occur or can be rapidly rectified
<b>Outcomes/ Outputs</b>	O1: Improved capacity of FOs to deliver technical and economic services and connect their members to markets; O2: Improved access of FOs to financial services; O3: Improved business environment and smallholder competitiveness; O4: Strengthened institutional capacities and professionalism of FOs; O5: Enhanced knowledge and dissemination among peers for replication and scaling-up.	SO1: # of FOs/FLEs providing at least 2 economic services to their members (N, L)(disaggregating # of supported economically matured FOs/FLEs that have increased business volume in a viable way and # of emerging FOs/FLEs having activated approved business plans); volume in tons of marketed products (by value chain) by FOs/FLEs members SO2: Amount in EUR of private sector/other sources investments mobilized through bankable business plans (total amount) SO3: # of policy consultation frameworks / committees / task forces / processes in which FOs are participating in including the gender and youth perspective SO4: FOs membership increase (M/F/Y) SO5: # of good practices, lessons learned and experiences documented and shared; # of peer-to-peer visits/exchanges/events (region, global)	What are the sources of information for measuring progress against these indicators?	Involvement and commitments of the EU FOs to collaborate with FOs in developing countries, and to respond to their needs and priorities, remains high and AgriCord and its members are able to mobilize longer-term funding and cooperation between farmers in the long term.
<b>Key activities by component</b>	COMPONENT 1: Delivery of economic services along priority value chains. COMPONENT 2: Enabling the business environment. COMPONENT 3: Institutional development of FOs.	TBD		Political and economic interest in agriculture and the recognition of its centrality to development remain strong and allow a larger policy and economic space and opportunities for FOs to participate in policymaking at all levels.